



**PROVINCE DE QUÉBEC**

**COMTÉ DE KAMOURASKA**

**RÉGIE INTERMUNICIPALE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES  
DU KAMOURASKA-OUEST**

Le 17 mars 2021

Réunion ordinaire tenue le 17 mars 2021 par vidéoconférence étant donné la pandémie actuelle de la Covid-19.

Présents :           Monsieur Denis Miville, président  
                  Monsieur Gilles DesRosiers, vice-président  
                  Madame Doris Gagnon  
                  Monsieur Sarto Dubé  
                  Madame Martine Hudon

Est aussi présent : Monsieur Gilles Lizotte, Responsable des opérations  
                          Madame Marilyne Lévesque, directrice générale

Dans le but d'alléger le texte,  
« **Régie intermunicipale des matières résiduelles du Kamouraska-Ouest** »  
est appelée ci-après « **La Régie** ».

**1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE ET MOT DE BIENVENUE**

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

14.03.21

Il est proposé par monsieur Sarto Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour de la réunion du 17 mars 2021 soit accepté tel que rédigé et en laissant le point *Questions diverses* ouvert.

**3. COMPTE RENDU DE GILLES LIZOTTE**

Monsieur Gilles DesRosiers s'informe concernant le bris survenu sur le camion 334. Monsieur Sarto Dubé mentionne à Gilles qu'il arrive que des couvercles ne soient pas fermés après les collectes à Saint-Pacôme.

**4. ACCEPTATION DES INCOMPRESSIBLES ET DES COMPTES À PAYER**

15.03.21

Il est proposé par monsieur Gilles DesRosiers et résolu à l'unanimité des membres présents que les comptes suivants soient approuvés et que la secrétaire-trésorière soit autorisée à en faire le paiement.

<b>INCOMPRESSIBLES ET COMPTES À PAYER</b>		
Réunion régulière tenue le 17 mars 2021		
<b>SALAIRES</b>	<b>PÉRIODE</b>	<b>MONTANTS</b>
Éboueurs	14 février au 13 mars	5 434,24 \$
Marilyne Lévesque	14 février au 13 mars	526,10 \$
<b>Total des salaires</b>		<b>5 960,34 \$</b>
<b>FOURNISSEURS</b>	<b>INCOMPRESSIBLES</b>	<b>MONTANTS</b>
Caisse Desjardins	Frais de février	18,09 \$
Marilyne Lévesque	Ligne téléphonique	49,97 \$
Geneviève Lizotte	Bottes + cellulaire	113,84 \$
Gilles Lizotte	Cellulaire	45,00 \$
Visa Desjardins	Réunion zoom	23,00 \$

Total Fournisseurs		249,90 \$
<b>Total des Incompressibles</b>		<b>6 210,24 \$</b>
<b>FOURNISSEURS</b>	<b>COMPTES À PAYER</b>	<b>MONTANTS</b>
Tabagie Lunik	Encre et clé USB (remplacer l'autre)	130,59 \$
ADMQ	Adhésion 2021	907,39 \$
Lettrage Sylmax	Autocollants	1 385,22 \$
Pétroles B. Ouellet	Diesel et urée	4 074,36 \$
Carquest	Lampe 336 et "strapp" pour 335 et 336	281,64 \$
Centre de service St-Philippe	Problème moteur 334	445,49 \$
Carrefour du camion RDL	Moteur 334 fuite d'huile	4 291,90 \$
Mallette	Vérification comptable	4 271,32 \$
Pneus FM	2 pneus avant 335 1567,76\$ - crédit	456,77 \$
SAM	Exacto et jet pour laveuse à pression	37,56 \$
Énergie Sonic	Diesel	408,47 \$
	<b>Total des comptes à payer</b>	<b>16 690,71 \$</b>
	<b>Grand total</b>	<b>28 861,29 \$</b>

16.03.21

**5. DÉPÔT DU RAPPORT BUDGÉTAIRE**

Il est proposé par monsieur Sarto Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents que le rapport budgétaire soit accepté tel que présenté.

**6. FRÉQUENCE COLLECTE BAC BRUN - RETOUR**

Ce point sera remis à la prochaine réunion afin que tous les administrateurs puissent en discuter dans leur conseil respectif. Le but d'augmenter la cueillette du bac brun est que la quantité de vidanges diminuent dans les bacs verts. Le point avancé par madame Martine Hudon est que pour l'année 2021-2022 les municipalités doivent faire un gros travail au niveau de la sensibilisation de leur citoyen sur l'importance du bac brun. Ce travail pourrait se faire (les municipalités regroupées ou bien seules) en élaborant un plan d'action. Lorsque le travail de sensibilisation sera fait dans les municipalités, on pourrait regarder s'il est nécessaire d'augmenter les fréquences de collecte du bac brun.

**7. CALENDRIER DE CONSERVATION - SUIVI**

La directrice générale informe les administrateurs que le calendrier de conservation sera approuvé, le Ministère à confirmer par courriel de sa conformité. Monsieur Taillon doit s'absenter de son travail pour quelques semaines, lors de son retour, il procèdera à la formation de la directrice générale tel que mentionnée dans la soumission.

**8. VACANCES ÉBOUEURS**

La directrice générale informe les administrateurs que monsieur Bertin Pelletier, employé de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière pourra remplacer les vacances à monsieur Gilles Lizotte cette année. Monsieur Gilles DesRosiers informe les administrateurs qu'il a trouvé quelqu'un à la retraite qui serait prêt à remplacer lorsque nécessaire. La Régie gardera les coordonnées de ce monsieur dans ces dossiers.

17.03.21

**9. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 17 FÉVRIER 2021**

Il est proposé par madame Martine Hudon et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la réunion du 17 février 2021, tenue par vidéoconférence soit adopté.

**10. QUESTIONS DIVERSES**

1. La rencontre avec les maires n'est pas encore cédulée, les administrateurs vont regarder dans leur conseil respectif afin que cette rencontre se tienne dans les meilleurs délais.

**11. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RENCONTRE**

La prochaine rencontre aura lieu le 21 avril 2021 à la Municipalité de Saint-Pacôme ou par vidéoconférence selon les recommandations de la Santé publique.

**12. FERMETURE DE LA RENCONTRE**

**18.03.21**

Il est proposé par monsieur Gilles DesRosiers et résolu à l'unanimité des membres présents que la rencontre soit close. Il est 20 h 19.

Je, Denis Miville, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 [2] du Code municipal.

---

Denis Miville, président

---

Marilyne Lévesque, secrétaire-trésorière